

2. LA FORMA- TION DES MAÎTRES

—
**Michel
VIOLET**

LES ÉCOLES NORMALES

Il s'agit d'un ouvrage collectif réunissant analyses, témoignages, documents et réflexions historiques et pédagogiques sur les Écoles Normales d'Instituteurs.¹ À la fois, mais sans l'être tout à fait, une histoire de la formation des maîtres, une rétrospective non exempte de nostalgie, un « travail de mémoire » de la part d'individus dont l'histoire personnelle et professionnelle a été marquée par leur rencontre avec cette institution disparue depuis peu.² À vrai dire, comme le signale Francine Best dans sa préface en parlant de « bilan prospectif », c'est une première tentative pour que les enseignements qu'on peut retirer de cette expérience plus que centenaire de formation des maîtres, qu'elle apparaisse au total comme négative ou positive dans ses permanences et ses fluctuations, ne soient pas ignorés des projets actuels ou à venir. Les IUFM sont, et pas seulement dans les derniers chapitres qui leur sont dédiés, très présents dans l'esprit des principaux auteurs de ce livre pourtant consacré au passé.

Ce qui transparait, souvent involontairement, des parties historiques et des témoignages composant cet ouvrage, c'est l'impression que les Écoles Normales, instruments dans leur forme aboutie (sous la 3^{ème} République et étroitement liée à un autre fleuron de cette période : l'école de Jules Ferry) de promotion intellectuelle et sociale pour les enfants d'ouvriers et de paysans, ont toujours été un enjeu de luttes symboliques. Du projet éphémère de la Convention à l'avalanche de réformes orchestrant leur agonie à partir de 1980, leur

1. *Feu les écoles normales*, Sous la direction de Hugues LETHIERRY, Éd. L'Harmattan, 460 p. / 1994 2. Texte de 1994 - A.L. n°48, décembre 1994

histoire est pleine de vicissitudes. Dans les grandes manœuvres du XIX^e à propos et autour de l'école, elles seront des éléments importants dans les efforts déployés par la bourgeoisie la plus « avancée » pour maîtriser la revendication populaire du droit à l'instruction. Pour parer aux conséquences les plus dangereuses de cette revendication (qui correspondra aussi aux besoins de la production) et la maintenir dans des limites précises, il faudra en effet définir dans quels lieux et par quels enseignants cette instruction sera dispensée.

Puisque « *la connaissance ne porte pas avec soi l'art de la transmettre* », à la question toujours actuelle de savoir s'il faut privilégier, dans ces établissements spécialisés dans la formation des enseignants, une formation professionnelle et pédagogique ou un enseignement axé sur les disciplines scientifiques, il sera pendant longtemps répondu par des mesures visant à ce que le niveau d'études ne soit guère élevé et que la formation prenne surtout l'aspect d'un conditionnement moral et idéologique, « *l'enseignement primaire destiné au peuple (ayant) pour principale finalité de mettre les enfants des classes laborieuses à la place qui leur était assignée dans la hiérarchie sociale existante* »³.

Les témoignages d'élèves-maîtres sur l'enseignement reçu, sur l'archaïsme des règlements et la dureté de la vie quotidienne au sein de ces « carmels sans les prières » (c'est le titre d'un chapitre de ce livre)... le souci de maintenir une séparation rigoureuse entre le primaire et le secondaire... les menaces permanentes contre leur existence même (voir Vichy !)... disent en quelle méfiance on a longtemps tenu les Ecoles Normales ; de même que

l'abondance des projets et des mesures qui feront et déferont sans cesse, ponctuant les avancées et les reculs de leur histoire, illustre bien de quels combats politiques elles étaient les enjeux.

À un ami qui lui reprochait son comportement, quelqu'un disait « *Si tu savais d'où je viens, tu me louerais plutôt que de me critiquer !* ». L'histoire des Écoles Normales, quand on songe à l'école et notamment à ses difficultés malgré la volonté des instituteurs de dépasser les limites qu'on leur imposait, n'est pas sans évoquer cette anecdote.

Depuis quelques temps les ouvriers de la capitale sont devenus intraitables parce qu'ils ont lu dans nos livres une vérité trop forte pour eux : que l'ouvrier est un homme précieux. (RESTIF de la BRETONNE, 1786)

³. *La formation des maîtres en Europe jusqu'en 1914*. Histoire de l'éducation. INRR avril 1980. (présentation dans les A.L. n°3, sept.83, p.75)

L'ÉCOLE LIBÉRATRICE

La période d'anniversaire et de commémoration qui s'achève incite à s'intéresser au passé et à s'interroger sur la naissance de cette école maintenant centenaire.⁴ La lecture de la revue du Service d'histoire de l'éducation de l'I.N.R.P. est pleine d'intérêt pour qui cherche une cohérence dans les grandes manœuvres du siècle dernier à propos et autour de l'école.

C'est ainsi qu'une étude sur la formation des maîtres apporte⁵, à travers cette préoccupation particulière, des éléments supplémentaires sur une des thèses développées par Jean Foucambert dans un article⁶ de ce présent numéro des Actes de Lecture. À savoir que l'instauration d'une école d'État est l'aboutissement des efforts déployés tout au long du XIX^e siècle, par la bourgeoisie la plus « avancée », pour maîtriser la revendication populaire du droit à l'instruction.

Albert Soboul montre très bien dans son *Histoire de la Révolution Française* que c'est chez les sans-culotte, enfants de Rousseau et des Encyclopédistes, qu'est née cette volonté d'accéder au savoir. Née du constat que, tout au long de la période révolutionnaire, les intérêts du peuple – illettré, réprimé, dessaisi des effets de la révolution à laquelle il n'avait pourtant pas peu contribué – n'avaient pu être exprimés... que par d'autres ! L'instruction accessible à tous est alors apparue comme une condition de la démocratie sociale.

Le siècle suivant, cette idée nourrira la réflexion et les luttes politiques et syndicales, notamment dans les lieux de concentration urbaine créés par l'industrie naissante. La classe dirigeante aura le souci de tenir compte de cette demande qui correspondra très vite aux nécessités de la

production, mais en la maintenant dans des limites précises. Elle y parviendra en définissant dans quels lieux et par quels enseignants cette instruction sera dispensée. Toutes les solutions que les classes populaires imagineront pour trouver en elles-mêmes les réponses à leur souhait seront jugées dangereuses ; et combattues. C'est pour ces raisons que la formation des maîtres sera « inventée » et que naîtront à peu près en même temps, partout en Europe, des établissements spécialisés chargés de cette fonction. Car avant le XIX^e siècle, il n'existait dans ce domaine, pratiquement rien, nulle part.

Tout de suite, on met en place deux types de formation... pour deux catégories d'enseignants : ceux du secondaire et ceux du primaire.

Pour les premiers, qui interviennent auprès des élèves issus des classes dominantes et destinés à les reproduire, pas de formation pédagogique, mais des études assurées par les Universités et axées sur les disciplines scientifiques.

Pour les seconds... « *l'enseignement primaire est destiné au peuple et a pour principale finalité de mettre les enfants des classes laborieuses à la place qui leur était assignée dans la hiérarchie sociale existante* ». Puisque l'enseignement pouvait rester très limité, le niveau des instituteurs ne devrait guère être élevé. Par conséquent, une formation qui prend l'aspect d'un conditionnement moral et idéologique, mais un niveau d'études « *ne dépassant pas les premières années des écoles secondaires* » en Norvège ; « *très bas et la formation professionnelle venait après la formation morale* » en

4. Cet article date de 1983, peu de temps après la célébration du centenaire de l'école de la 3^{ème} République. 5. *La formation des maîtres en Europe jusqu'en 1914* – Histoire de l'éducation. INRP n°6 – Avril 80. Il s'agit de la traduction d'une allocution du professeur DE VROEDE, allocution qui est elle-même une synthèse des communications présentées à une conférence internationale. 6. Jean FOUCAMBERT, *La lecture, une affaire communautaire*. A.L. n°3, sept. 1983, p.65

Espagne ; « *destiné à confirmer la faiblesse du statut intellectuel et social des instituteurs* » en Angleterre...⁷ L'énumération pourrait continuer... La France ne se distinguant pas des autres pays.

Il arrive pourtant qu'on doute de l'existence d'une stratégie délibérée, dans ce domaine comme dans d'autres. Ne prêtons-nous pas des desseins à ce qui n'est peut-être dû qu'à un manque de moyens financiers ou à l'improvisation, tout simplement ?

La lecture d'un manuel en usage dans les Écoles normales de cette époque suffit pour ne plus douter. Un autre exemple ? Vers 1850, en Angleterre, apparurent des établissements de formation des maîtres ayant des objectifs ambitieux. Des critiques incessantes contre ces prétentions « absurdes » firent que, deux ans après, ces établissements passaient sous le contrôle de l'État et leur niveau d'études devint très bas. Sans conteste, l'enseignement primaire devait se cantonner à une sous-culture contrôlée car dispensée par des maîtres disciplinés⁸ et peu susceptibles d'innover.

En 1880, en France, la mise en place d'une école d'État n'est sûrement pas une rupture aussi grande qu'on l'a dit, dans la politique éducative. Seule l'église y a vu une innovation redoutable du fait de la laïcité. On comprend pareillement le succès de l'entreprise d'alphabétisation. Le terrain était préparé. Que les instituteurs s'y soient engagés avec tant de dévouement et de compétences, voilà qui témoigne aussi de leur volonté de dépasser des limites qu'on leur avait imposées et dont ils ne pouvaient ignorer les objectifs réels ●

⁷. Toutes les citations sont extraites de l'article cité ⁸. Il y aura des ratés dans la fabrication. Qu'on songe à l'invective de THIERS à propos de ces « détestables petits instituteurs laïques ».